



Le Grand Prix d'Architecture de l'Académie des beaux-arts (Prix Charles Abella) 2022 décerné à Christian de Portzamparc



Christian de Portzamparc, © 2Portzamparc

L'Académie des beaux-arts a décerné le Grand Prix d'Architecture de l'Académie des beaux-arts (Prix Charles Abella) 2022 à **l'architecte français Christian de Portzamparc**.

Le Grand Prix d'Architecture de l'Académie des beaux-arts (Prix Charles Abella) est un prix international décerné à un architecte pour l'ensemble de son parcours. A l'image de ses distinctions attribuées dans d'autres disciplines, l'Académie entend par l'attribution de ce prix saluer l'exemplarité d'une trajectoire dans le domaine architectural. Il est doté d'un montant de 35 000 euros. En 2021, le prix avait été attribué à l'architecte franco-péruvien Henri Ciriani et, en 2019, à l'architecte portugais Álvaro Siza Vieira.

Le jury était composé de Madame Anne Démians et de Messieurs Marc Barani, Bernard Desmoulin, Pierre-Antoine Gatier, Dominique Perrault, Alain Charles Perrot, Jean-Michel Wilmotte et Aymeric Zublena, membres de la section d'architecture de l'Académie des beaux-arts.

Une exposition dédiée à l'univers créatif de Christian de Portzamparc aura lieu du 8 décembre 2022 au 22 janvier 2023 au Pavillon Comtesse de Caen de l'Académie des beaux-arts (Palais de l'Institut de France).

Le Prix sera remis à Christian de Portzamparc **le mercredi 11 janvier 2023 sous la Coupole du Palais de l'Institut de France. Cette remise de prix sera suivie d'une discussion animée par Francis Rambert, correspondant de l'Académie des beaux-arts.**

Christian de Portzamparc est l'un des architectes et urbanistes français les plus reconnus. Il commence à se faire connaître par l'ensemble de logements des Hautes Formes à Paris en 1979, construite autour d'une rue qu'il crée et devient célèbre avec la construction de la Cité de la Musique en 1995, un projet comprenant des salles de concert de différentes capacités, un musée de la Musique et des unités de logement. Il est le premier architecte français à recevoir le Prix Pritzker en 1994. En 2004, le Grand Prix d'Urbanisme lui est décerné et en 2018, la Japan Art Association lui remet le « Praemium Imperiale » dans la catégorie architecture, pour ses réalisations artistiques et son rayonnement international.

Son travail est reconnu pour ses qualités distinctives, des formes audacieuses, une démarche artistique et sa créativité de peintre aquarelliste.

Son œuvre, en France comme à l'international, est marquée par de nombreuses réalisations dédiées à la musique et la danse et par sa vision urbanistique. Il donne une grande importance à l'interaction entre l'espace urbain et l'être humain. Sans pour autant rejeter la forme, il souligne que son but n'est pas uniquement la réussite esthétique. Toute forme, dans ce qu'il crée, doit se confronter à plusieurs bonnes raisons d'exister : un meilleur usage et un plus grand confort, la capacité de rendre heureux et d'ouvrir à des sentiments poétiques, une connexion avec le site de construction existant. Christian de Portzamparc n'a jamais séparé architecture et urbanisme. Construire un quartier est pour lui une mission fondamentale. Il a renouvelé la vision de la structure urbaine à travers une méthode de conception qu'il a nommée « îlot ouvert » et qu'il a mise en pratique dans le quartier Masséna à Paris. Le concept est aujourd'hui utilisé dans de nombreux projets de développement urbain.

Parmi ses œuvres majeures comptent notamment Nexus II, un complexe résidentiel à Fukuoka (1991), la Tour LVMH ainsi que deux gratte-ciels à New York (1999 et 2015), la Philharmonie Luxembourg (2005), la Cité des Arts, un complexe culturel à Rio de Janeiro (2013), Paris La Défense Arena, un stade couvert à Nanterre aux portes de Paris (2017), ainsi que le Grand Théâtre de Casablanca (2019) et l'Opera House de Shanghai (2020). Il a livré récemment de vastes projets en Chine, dont le grand Centre Culturel de Suzhou (2021) et le Centre national des congrès chinois (2022), ainsi qu'en France, comme la tour de la cyber sécurité à La Défense (2021) et le Campus Universitaire de La Sorbonne Nouvelle à Paris (2022).

Ses derniers ouvrages, *Les dessins et les jours* et *Portzamparc Buildings*, sont parus respectivement en France aux éditions Somogy en 2020 et aux Etats-Unis aux éditions Rizzoli en 2018.

L'Académie des beaux-arts

L'Académie des beaux-arts est l'une des cinq académies composant l'Institut de France. Réunissant 67 membres, 16 membres associés étrangers et 67 correspondants, elle encourage la création artistique dans toutes ses formes d'expression par l'organisation de concours, l'attribution de prix qu'elle décerne chaque année, le financement de résidences d'artistes, l'octroi de subventions et veille à la défense du patrimoine culturel français. Instance consultative des pouvoirs publics, l'Académie conduit également une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importantes fondations culturelles telles que le Musée Marmottan Monet (Paris) et la Bibliothèque et Villa Marmottan (Boulogne-Billancourt), la Maison et les jardins de Claude Monet (Giverny), la Villa Ephrussi de Rothschild (Saint-Jean-Cap-Ferrat), la Maison-atelier Lurçat (Paris), la Villa Dufraigne (Chars) et la Galerie Vivienne (Paris).

Hermine Videau – Directrice du service de la communication et des prix
tél : 01 44 41 43 20
mél : com@academiedesbeauxarts.fr

Pauline Teyssier
Chargée des relations presse
tél : 01 44 41 44 58
mél : pauline.teyssier@academiedesbeauxarts.fr

Académie des beaux-arts
23, quai de Conti - 75006 Paris
www.academiedesbeauxarts.fr

 @academiebeauxarts
 @AcadBeauxarts
 @academiedesbeauxarts